

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

EN MANQUE DE REPÈRES

Par Profil supprimé Postée le 07/02/2011 08:59

Bonjour,

je suis mariée à un homme que j'aime profondément et nous avons un bébé de 5 mois.

Nous avons ts deux un lourd passé : mon mari est un ancien toxico et je suis moi même fille d'alcoolique. Nous avons cependant totalement reconstruit nos vies et notre vie de famille est auj épanouissante et équilibrée.

Je note cependant que mon mari a enchainé depuis 15 jours 2 soirées très alcoolisées, au point de ne pouvoir s'occuper de notre fils le lendemain matin. Cela n'était pas arrivé depuis qqes mois. Il ne consomme pourtant aucun alcool au quotidien, mais dans un contexte festif il est ingérable.

Toute la difficulté pour moi est de savoir ou est la limite dans la consommation d'alcool, et si je ne confonds pas tout car j'ai été très douloureusement marquée par l'alcoolisme de mon père. Tout cela me tracasse d'autant plus que ces soirées donnent lieu à des scènes terribles entre mon mari et moi, lequel ne veut pas entendre qu'il pourrait y avoir souci, et que mon entourage me dit que j'accepte des choses inacceptables. Mais ai-je le choix ? Du coup je me sens à la fois coupable et complètement coincée.

Merci de votre réponse !

Mise en ligne le 08/02/2011

Bonjour,

Le fait que vous ayez été "très douloureusement marquée" par l'alcoolisme de votre père a vraisemblablement une incidence sur votre manière de percevoir les alcoolisations de votre compagnon en soirée. Votre entourage familial, certainement marqué aussi, paraît vous conforter dans cette idée que votre mari va trop loin, que vous acceptez "l'inacceptable".

Vos blessures passées et vos craintes pour l'avenir ont l'air très présentes et très vives. Votre mari se veut rassurant sans pouvoir y parvenir.

Il pourrait être intéressant pour vous de rencontrer un professionnel afin de mettre en parole et d'essayer de dépasser ce que les alcoolisations festives de votre mari réactivent en vous de l'alcoolisme subit de votre père.

Vous présentez votre mari comme "ancien toxico", avec, entre les lignes, l'appréhension d'une rechute dans l'alcool. Il est difficile, voire impossible, d'évaluer ce risque. Ses problèmes passés de dépendance à des drogues peuvent apparaître comme un facteur fragilisant ou favorisant mais il se peut qu'il ait réglé les problématiques l'ayant amené à l'époque à recourir à des produits. Vous dites d'ailleurs que vous menez un quotidien plutôt épanouissant et équilibré.

Peut-être pourriez-vous proposer à votre mari de consulter ensemble, afin de mettre à plat ces doutes, ces peurs, devant un tiers extérieur, à même de vous conduire à d'avantage de compréhension l'un envers l'autre, au vu de vos histoires personnelles.

Les centres de soins en addictologie proposent ce type de consultation pour l'entourage, en individuel ou en couple. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du lieu de consultation le plus proche de chez vous, l'accueil y est gratuit et confidentiel.

Nous vous encourageons également à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) pour réaborder de manière peut-être plus approfondie que par écrit ces questions et ces peurs qui vous touchent.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA EMERAUDE

64 rue Verte
62100 CALAIS

Tél : 03 59 30 54 11

Site web : www.ch-calais.fr/pole-sante-mentale-et-addictologie/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

COVID -19 : Mise à jour JUILLET 2022 : Pass sanitaire. Mêmes conditions qu'en milieu hospitalier.

[Voir la fiche détaillée](#)